



Condamné mais pas reçu jugement

Par **ptitemimi**, le **04/08/2016** à **15:51**

Bonjour j'ai été condamner ppur vol en février. Je me suis rendu au tribunal pour entendre la sanction. On ma donne un papier pour les frais de séances mais c'est tout.
Par la suite je n'ai pas reçula décision du tribunal.
Au cours du procès j'avais un avocat et je sai que l'autre partie avait demander si je souhaitait traiter par son intermédiaire ou en direct avec eux.
Jai dit a mon avocat que je traiterais avec eux car je n'ai pas les moyens pour régler cet avocat dans cette démarche.
Sauf que depuis aucune nouvelle.
Personne na pris contact avec moi et je n'ai pas la copie du jugement.
Devrais essayer par tout moyen d'avoir leurs coordonnées? Je risque quoi si ça reste comme ça?
Est il normal de ne pas recevoir de courrier du tribunal suite à une condamnation?